



Commune Les Bouchoux

Conseil Municipal du 17 juillet 2015 Compte rendu

Présents : Patrick ABRAHAM, Émilie BLANC, René COLLIGNON, Jacques COLIN, Jean Marc DELBOS, Alexandra DEPRAZ, Jérôme GRENARD, Bernard HANSBERGER, Magali HENROTTE, Armand PERRIER

Absente : Isabelle Heurtier pouvoir à Magali Henrotte

Ouverture de séance à 20h30

Secrétaire de séance : Emilie Blanc

Approbation du Procès-verbal de la réunion du 30 juin 2015.

Approuvé à l'unanimité des présents sans remarque.

1- SIDEC : adhésion au service mutualisé « SIG Métiers –Acquisition et Intégration » lié à la thématique des réseaux humides.

Rappel des éléments évoqués au conseil municipal du 30 juin 2015 :

Jérôme GRENARD explique qu'en 2013, une délibération a été prise pour cartographier 2,5 km de réseaux humides mais lors du passage du géomètre, il a été fait un relevé de 10,5 km de réseaux. A ce jour, le SIDEC demande de prendre une délibération pour entériner les 10,5 km au prix de 2015 soit 2 625 €.

Les conseillers attendaient des explications précises concernant ce travail fait sans commande préalable de la commune pour proposer une délibération au conseil.

A la date du conseil, aucune confirmation de rendez-vous demandé auprès du SIDEC n'est parvenue en mairie. Il est décidé à l'unanimité de ne pas se prononcer en l'absence d'informations précises et de reporter la décision.

2 – Retrait de la délibération du 13 mai 2015 – désignation d'un conseiller suppléant à la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude

Lors du conseil municipal du 13 mai 2015, M. Jacques Colin a été désigné en tant que suppléant de Mme Isabelle Heurtier, représentante de la commune au sein de l'assemblée de la communauté de communes.

Suite à une observation de la Préfecture, il convient de procéder au retrait de cette délibération.

En effet, l'ordre du tableau des élus de la commune doit être strictement respecté. De fait, M. René Collignon, 2^{ème} adjoint est désigné suppléant de Mme Heurtier Isabelle à l'assemblée intercommunale.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte le retrait de la délibération du 13 mai 2015.

3 – Mise en vente par l'association diocésaine de Saint-Claude du presbytère – 6 rue en Bonneville

A la demande de l'association diocésaine, ce bien a été estimé par un notaire pour un montant de 60 000 € à l'automne 2014. Il est inoccupé depuis plusieurs années. Des travaux sont à prévoir. Une rencontre est prévue le 4 septembre avec l'OPHLM. Une réflexion pourrait être menée pour la création d'un hébergement pour personnes âgées **non dépendantes** offrant ainsi un substitut à son logement d'origine, et pouvant proposer certaines prestations au Cantou.

Un compte rendu sera fait au conseil du mois de septembre.

4 – Ouverture des offres : vente de bois de chauffage Lot Chapuzieux

Par voie d'affichage, une consultation a été lancée pour la vente d'un lot de bois de chauffage au lieu dit le Chapuzieux (18m³).

Trois propositions ont été reçues : Monsieur Philippe Laurent 300 € - Monsieur Michel Rouan 306 € - Monsieur Perrier Cornet Yves 360 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer ce lot de bois à Monsieur Perrier Cornet Yves pour un montant de 360 €.

5 – Appel à projets : thème de la nuit

Dans le cadre d'un appel à projets du Parc naturel régional du haut-Jura concernant le thème de la nuit, Magali Henrotte et Patrick Abraham ont proposé un projet d'animation dans le cadre « du jour de la nuit » le 10 octobre 2015, balade nocturne sur les constellations et leurs histoires mythologiques.

Ce projet a été retenu par le PNRHJ par conséquent les frais d'animation (accompagnateur spécialisé) seront pris en charge à 50 %. La totalité des frais sera payée par le PNRHJ. La commune reversera 50 % de la somme au PNRHJ. Les frais s'élèvent à 160 €. Le coût pour la commune sera de 80 €. Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la contribution financière de la commune au Parc naturel régional du Haut-Jura pour l'animation grand public sur le thème de la nuit et autorise M. le maire à signer tout document relatif à cette animation.

Informations diverses

1– SIDEC : adhésion à un groupement de commandes d'achat d'électricité.

Suite au conseil municipal du 30 juin 2015, Bernard HANSBERGER, commission bâtiment, a apporté des précisions suite à un entretien avec un bureau spécialisé dans les consommations d'énergie.

Au vu des renseignements obtenus, la commune n'a aucun intérêt à adhérer au groupement de commandes d'achat d'électricité proposé par le SIDEC.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas adhérer à ce groupement.

2– Arrêté de sécheresse préfectoral.

Le préfet a pris un arrêté de sécheresse pour l'ensemble du département du Jura. Lecture est faite au conseil municipal.

Le syndicat des eaux a pris des mesures pour l'approvisionnement en eau des personnes. Une procédure est mise en place.

3– FCTVA

Par information de la Préfecture, le montant du FCTVA versé à la commune sera en 2015 de 7460 € 04.

4- Concours des villages Fleuris

La commune est inscrite au concours des villages fleuris. Le conseil municipal tient particulièrement à remercier Mireille Plasantin pour son investissement (plantation- arrosage).

Mireille Plasantin a fait part de son souhait d'arrêter les travaux d'arrosage l'an prochain.

5- Arrêt de bus - la Serra

Deux réunions ont eu lieu sur place en présence du Conseil Départemental, du CTRD, Jura Bus, et de Jérôme Grenard.

Devant le problème de sécurité, il est proposé de modifier les arrêts de bus : avant le puits en montant et en descendant au niveau du prolongement du délaissé.

Il convient de vérifier la dangerosité l'arrêt de bus de Désertin. Une réflexion sera menée.

6-Dégâts aux Petits Bouchoux

Suite au débardage de bois par un groupement forestier au lieu- dit « les petits Bouchoux », de nombreux dégâts ont été constatés : béton cassé sur la route, arbres arrachés, dégât au niveau du pont.

Compte tenu du manque d'engagements tenus par ces entreprises, un procès- verbal de constatations a été dressé demandant un engagement des réparations.

7- Inauguration de la cascade du moulin

L'inauguration aura lieu le vendredi 31 juillet 2015 au creux de l'eau.

8- Informations diverses :

- une boîte pour solliciter l'avis des habitants concernant l'extinction de l'éclairage public sera installée du 15 août au 15 septembre 2015.

- la sous-Préfecture informe du départ prochain de Monsieur Joël Bourgeot, Sous-Préfet.

- le devenir de la cabane du Chapuzieux sera étudié en septembre.

9- Questions diverses :

L'association des parents d'élèves est à la recherche d'un local pour stocker du matériel (actuellement au grenier de la mairie). Dans un premier temps, il sera proposé un garage situé à la mairie.

Lecture est faite de deux mails du comité des fêtes :

Le premier remerciant d'une part la commune pour sa participation au feu d'artifice, d'autre part évoquant des problèmes relatifs à la salle polyvalente : fuite d'eau lave-vaisselle, absence de produits d'entretien, matériel de nettoyage à changer (balais...), difficultés pour le rangement du mobilier (lourdeur du mobilier), absence de plan de rangement. Ces remarques ont été transmises à la commission bâtiment.

Concernant la remarque évoquant l'accès difficile du cheminement menant à la salle polyvalente pour une personne en fauteuil roulant, cette difficulté a déjà été prise en compte dans le dossier d'ADAP (agenda d'accessibilité programmé).

Le second mail concernant le manque de communication des manifestations par la mairie.

Il a été précisé que lorsque la mairie a les informations venant des associations, elle se charge systématiquement d'une diffusion par mail à la population et sur le site de la commune. En l'absence d'informations précises, il est difficile de communiquer.

Concernant les informations sur des manifestations venant de Saint-Claude, il s'agit d'informations transmises par l'Office du tourisme haut-Jura Saint-Claude. Dès réception, les messages sont transférés à la population par mail.

Concernant la presse et notamment les articles dans l'Hebdo du Haut-Jura, sans information précise, il est difficile de communiquer. A ce sujet, Magali Henrotte comme elle l'avait déjà évoquée, face au manque de temps et aux difficultés diverses ne souhaite plus être correspondante pour ce journal. Un nouveau correspondant est recherché. En attendant les associations peuvent envoyer directement leurs articles à ce journal.

Concernant le manque d'informations auprès des jeunes au sujet de l'activité proposée par le groupe de scouts le 15 juillet 2015, plusieurs membres du conseil ont confirmé que l'information a été diffusée à deux reprises à l'ensemble des jeunes du village.

Animations estivales dans le village :

Le thème de la fête du 15 août organisé par le comité des fêtes et des animations est « les années 70 ». Le programme est en cours d'élaboration

Du 22 au 25 juillet organisée par le conseil municipal des jeunes et l'association retour de manivelles, semaine chant et orgues. La population a été invitée à des répétitions de chants. Une conférence animée autour de l'orgue de barbarie aura lieu le vendredi 25 juillet salle polyvalente à 20h30 et un concert chant et orgues aura lieu le samedi 26 juillet 2015 à 20h30 sur la place.

La séance est levée à 23 h 00

Magali Henrotte